



## Reprise du 2 novembre dans les écoles : un déni de toutes les revendications portées depuis des mois par les personnels !

Le ministre a réuni jeudi 29 octobre les organisations syndicales concernant les conditions dans lesquelles vont se dérouler la rentrée scolaire suite aux déclarations du Président Macron. Alors que le gouvernement communique sur la progression et la dangerosité de l'épidémie, où en sommes-nous des revendications concernant la protection du personnel enseignant ?

Le ministre a publié un énième protocole où il est question de diminuer le brassage des élèves, renforcer le nettoyage, l'aération des salles et rendre le masque obligatoire pour les élèves à partir de 6 ans ...

Mais, il reste toujours silencieux sur la mise en place de réelles mesures de protection pour les personnels, revendiquées par le SNUDI-FO avec sa fédération :

- Le dépistage systématique des personnels et des élèves ;
- La mise à disposition gratuite et en nombre de masques FFP2 dans les écoles ;
- Le recrutement immédiat de médecins de prévention en nombre suffisant ;
- La reconnaissance du Covid 19 comme maladie professionnelle ;
- L'abrogation du jour de carence et le remboursement des jours de carence pour tous les personnels placés en CMO depuis la rentrée scolaire.

Le SNUDI-FO continue inlassablement de porter ses revendications à tous les niveaux et sera vigilant sur le fait que les personnels vulnérables soient effectivement placés en ASA, comme l'a annoncé le ministre.

Dans cette situation, le problème du manque de remplaçants et la question des classes surchargées ont été posés par les personnels dès le début de l'année scolaire. Pour faire face aux besoins et à la situation, le SNUDI-FO revendique les créations immédiates des postes nécessaires, l'ouverture de la liste complémentaire du concours et son réabondement pour pourvoir les postes.

### **Rentrée du 2 novembre : le SNUDI-FO revendique le respect de la liberté pédagogique !**

Alors que des milliers de collègues se sont rassemblés pour rendre hommage à Samuel Paty et dénoncer le manque de protection de l'administration, la restriction de la liberté pédagogique individuelle et la remise en cause de la laïcité, que propose le Ministre ?

Le 2 novembre, il veut rendre hommage à notre collègue Samuel Paty... mais en fixant des modalités auxquelles les collègues ne pourraient déroger ! Début de classe retardée, obligation de mener une séance avec les élèves en maternelle comme en élémentaire sur cet évènement tragique, recueillement avec lecture d'un texte imposé, présence des élus... Absolument le contraire de tout ce que les enseignants ont dénoncé en manifestant le 18 octobre !

Pour le SNUDI-FO, chaque enseignant doit pouvoir faire en fonction de ce qu'il estime devoir faire. Les demandes injonctives ne peuvent qu'être mal vécues et sont contraires au respect de notre statut et à la liberté pédagogique.

### **Conditions de rentrée... un nouveau casse-tête pour les directeurs !**

A la veille de la rentrée, des directives sont adressées par les recteurs et IA-DASEN aux directeurs alors même que ces derniers sont en congés et qu'un énième protocole sanitaire va devoir être mis en place ! La coupe est pleine pour les directeurs !

Ils se retrouvent encore en première ligne : ils sont sollicités par les parents d'élèves sur d'éventuelles modalités de garde des enfants avant 10h et doivent souvent se rapprocher des mairies sur cette question. Par ailleurs, avec les mesures annoncées par le président Macron, ils devront également fournir une attestation de déplacement à tous les parents d'élèves pour lundi, mettre en place le plan Vigipirate !

---

Certains se demandent si les réunions d'équipe éducative prévues le lundi 2 novembre au matin pourront être maintenues, sachant la difficulté de fixer les dates d'une telle réunion...

Quant au ministre, il ne répond toujours pas aux questions précises soulevées depuis des jours par notre fédération mais il est clair que les dispositions qu'il prend sont un nouveau casse-tête et une nouvelle dégradation des conditions de travail pour les directeurs d'école !

Pire les médias se font échos ce 30 octobre d'une rentrée qui pourrait soit finalement avoir lieu lundi à 8h, soit l'après-midi, soit le mardi ! Quel bazar !

Et par contre, toujours aucune mesure pour que les directeurs bénéficient de plus de temps de décharge, que leurs tâches soient allégées... Mais encore une fois des demandes institutionnelles anticipant la mise en place de la proposition de loi Rilhac, qui entend transformer les conseils d'école en instances qui prendraient des décisions que le directeur serait sommé d'appliquer. Toujours plus de poids aux parents et aux élus locaux (dont la présence est d'ailleurs annoncée dans les écoles le 2 novembre) ... c'est le contraire de l'Ecole républicaine et laïque que le ministre prétend défendre !

### **La situation actuelle rend plus nécessaire que jamais la satisfaction des revendications !**

Décidemment tout est prétexte pour déréglementer, s'en prendre aux statuts et aux conditions de travail. Mais ce que revendiquent les personnels depuis des mois, ce qu'ils ont affiché lors des rassemblements en hommage à Samuel Paty, c'est de pouvoir être protégés en toutes circonstances et défendus par la hiérarchie contre les menaces, diffamations, agressions et autres violences qu'ils subissent.

Et ce n'est pas le Grenelle Blanquer, véritable mascarade où les missions et les salaires seront décidés par les représentants de la société civile, qui est de nature à les rassurer !

La situation actuelle rend plus nécessaire que jamais la satisfaction des revendications :

- Création de postes en nombre suffisant et dans l'immédiat le recrutement de la totalité des candidats au concours inscrits sur la liste complémentaire pour pallier aux difficultés qui surviendront dès le 2 novembre !
- Augmentation de 183€ net pour tous les personnels (enseignants, AESH, PsyEN) comme l'ont obtenu les hospitaliers et ouverture de négociations pour l'augmentation de 20% de la valeur du point d'indice !
- Abandon de la proposition de loi Rilhac sur la direction d'école et satisfaction des revendications des directeurs !
- Abandon de la formation en constellations, véritable dispositif de flicage des collègues, et des mesures d'accompagnement PPCR !
- Respect du statut et de la liberté pédagogique !
- Un vrai salaire et un vrai statut pour les AESH !

Le SNUDI-FO renouvelle sa proposition d'action commune aux autres organisations syndicales du 1<sup>er</sup> degré pour que toutes ces revendications soient satisfaites immédiatement.

Il invite les collègues à se réunir dans les écoles dès le 2 novembre pour discuter des problèmes qui se posent et, avec le syndicat, à prendre toutes les initiatives pour les faire valoir ! Un préavis de grève a été déposé par notre fédération jusqu'aux vacances de Noël.

*Montreuil, le 30 octobre 2020*